



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15125</b>	<b>De M. Michel Guiniot ( Rassemblement National - Oise )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique</b> >immigration	<b>Tête d'analyse</b> >Coût de l'immigration en France	<b>Analyse</b> > Coût de l'immigration en France.
Question publiée au JO le : <b>13/02/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>05/03/2024</b> Date de renouvellement : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le coût de l'immigration en France. En effet, une étude allemande, parue en janvier 2024, établit que l'immigration aurait une charge globale pour l'État allemand de 116 milliards d'euros annuels, pour une population totale de 83,2 millions d'individus. Cette étude vient confirmer un constant constat. Par ailleurs, une analyse publiée par l'école d'économie d'Amsterdam, laquelle dépend de l'université d'Amsterdam, en avril 2023 s'intéresse aux conséquences de l'immigration pour les finances publiques danoises. Il en ressort que l'immigration a eu un coût direct de 32 milliards d'euros pour l'année 2016 pour une population totale de 5,8 millions d'individus. Un rapport publié en octobre 2021 par le ministère des finances danois établit que l'immigration a eu un coût direct de 4,2 milliards d'euros pour l'année 2018 pour une population totale de 17,5 millions d'individus. Il souhaite donc savoir s'il a une estimation à communiquer sur le coût direct de l'immigration en France et s'il reconnaît la pertinence de mener une étude afin d'établir précisément le coût global annuel de la politique migratoire française.